

Catalogue des formations liées aux compétences vertes

en Basse-Normandie

2010 - 2011

Formations à destination des demandeurs d'emploi
financées par la Région Basse-Normandie



errefom
Basse-Normandie



Les enjeux des compétences vertes

Soutenir « l'économie verte », c'est **accompagner l'innovation et le développement des activités qui permettent de concilier compétitivité, emploi et techniques respectueuses de l'environnement** grâce à de nouveaux produits, de nouveaux services et de nouveaux modes d'organisation.

C'est une voie essentielle pour maintenir et créer des emplois en Basse-Normandie, et, en la matière, la Région a une réelle responsabilité dans les domaines suivants :

- **formation professionnelle** pour les compétences de demain,
- soutien à la **recherche** et à l'**innovation** dans les entreprises,
- accompagnement de l'évolution et du **développement de filières porteuses** d'économie verte telles la filière construction ou celle des énergies renouvelables.

Les métiers du développement durable englobent aussi bien les métiers directement liés aux domaines de l'environnement et du développement durable, que tous les métiers existants qui évoluent et s'adaptent aux nouvelles exigences. C'est d'ailleurs dans ces derniers que se situent la plupart des débouchés professionnels. Ainsi, contrairement à ce que l'on peut penser, il ne s'agit pas nécessairement de métiers nouveaux.

L'objectif est surtout de former les actifs actuels et futurs en intégrant la logique du développement durable et les évolutions qui impacteront les métiers et les référentiels de formation.

Il s'agit de contribuer au développement d'une offre de formation, des savoirs de base à la formation supérieure, qui réponde aux besoins des bas-normands et aux impératifs du développement durable sur le territoire régional.

La Région assume un rôle stratégique en matière de formation professionnelle. Il concerne à la fois les jeunes et les adultes et toutes les voies de formation : la formation initiale à temps plein, l'apprentissage, la formation continue.

N'oublions pas non plus l'indispensable reconversion de milliers de salariés qu'impose le ralentissement de nombreux secteurs d'activité : **il nous importe de veiller à ce que chacun ait la possibilité d'être formé car les postes du futur seront en moyenne plus qualifiés que les postes actuellement supprimés.** Nous devons identifier les métiers en décroissance et les compétences associées transférables pour anticiper la nécessaire reconversion des personnes

Il faut également poursuivre le soutien aux établissements engagés dans une démarche de développement durable (Agenda 21 « scolaires », démarche d'éco-citoyenneté en formation professionnelle, Eco-Ecole, etc.) ; en effet, l'apprentissage de l'éco-citoyenneté se joue aussi dans le fonctionnement même des établissements et organismes de formation qui se doivent d'accueillir l'élève, le stagiaire dans un environnement cohérent avec la démarche de développement durable.



C'est dans ce contexte que la Région a choisi de valoriser des actions de formation qu'elle soutient au bénéfice des demandeurs d'emploi, dans le domaine des compétences vertes.

Elle a confié à l'ERREFOM, son partenaire en charge de l'information sur les formations dispensées, l'élaboration de ce premier zoom dédié aux compétences vertes.

Yanic SOUBIEN

Vice-Président de la Région Basse-Normandie,
Président de la commission n° 5 « Formation tout au long de la vie,
développement économique, recherche et innovation »,
Président de l'ERREFOM



somm *aire*

Compétences vertes, de quoi parle t-on ? pages 6 & 7

Des compétences éco-citoyennes en formation professionnelle pages 8 & 9

Liens utiles pages 32 & 33

Formation à la construction ossature bois et à l'éco-construction pages 10 & 11

Licence professionnelle génie de l'environnement et du développement durable pages 12 & 13

CAP Constructeur Bois pages 14 & 15

CCS Installateur de systèmes de chauffage et production d'eau chaude sanitaire utilisant les énergies renouvelables pages 16 & 17



Master contrôle en environnement industriel (gestion des risques, des polluants) pages 18 & 19

Titre Professionnel Maçon du bâti ancien pages 20 & 21

Titre Professionnel Technicien de traitement des eaux pages 22 & 23

Perfectionnement en Eco-Construction pages 24 & 25

Préqualification métiers de la nature et de l'environnement pages 26 & 27

Installateur de panneaux solaires pages 28 & 29

BTSA Gestion et Protection de la nature spécialité animation nature pages 30 & 31

Compétences vertes, de quoi parle-t-on ?

Comment concilier épanouissement de tous, protection de l'environnement, création d'emplois et compétitivité économique et industrielle ?

Comment trouver une solution à la crise qui ébranle notre société ?

Et si la réponse se trouvait dans l'émergence d'un nouveau modèle dont le point d'orgue serait la prise en compte de l'environnement dans notre économie en réconciliant ces deux sphères ?

Les pouvoirs publics réfléchissent aujourd'hui à cette perspective, et favorisent les investissements permettant l'éclosion de nouvelles compétences.

Les métiers, l'emploi et la formation s'apprêtent donc à vivre un bouleversement et à accueillir de nouvelles orientations plus « soutenables »

L'activité économique passe au vert

L'activité économique ne peut plus désormais s'envisager autrement que sous l'angle du développement durable et des compétences vertes.

Suite au Grenelle de l'environnement lancé en 2007, un **Plan de mobilisation des territoires et des filières sur le développement des métiers de la croissance verte** (*1) a été mis en place par le gouvernement réunissant plusieurs ministères, les régions, les partenaires sociaux ainsi que Pôle emploi. Dans un contexte de chômage élevé, ce plan a pour objectif d'impulser, grâce à des diagnostics, secteur par secteur, la création de centaines de milliers d'emplois. Ce faisant, il part du constat que pour la mise en place effective des conditions d'une économie verte, il convient de se pencher sur l'accompagnement de ces évolutions en matière de politiques du travail, de l'emploi et de la formation.

Où sont les emplois de l'économie verte ?

Les domaines suivants ont été retenus : transports, automobile, énergies renouvelables, eau-assainissement-déchets-air, métiers du bâtiment, agriculture et forêts, systèmes éco-électriques, raffinage-carburants-chimie verte, tourisme, métiers de la mer, biodiversité-services écologiques.

Mais ce phénomène dépasse largement le cadre de ces filières. Selon le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, « la notion déborde largement celle des « emplois verts », pour englober l'ensemble des emplois qui seront impactés par l'application des dispositions du Grenelle Environnement et de la Mer, c'est-à-dire presque tous les emplois de notre économie ».

C'est pourquoi, nous pouvons parler plus largement de compétences vertes, qui ont déjà ou qui vont très rapidement avoir des conséquences sur l'emploi, les métiers et la formation initiale et continue dans notre pays.



La Stratégie nationale de développement durable 2010-2013, vers une économie verte et équitable : une même logique

Cette stratégie intègre la crise économique et les déficits publics et vise, en développant une économie sobre en ressources naturelles et décarbonées, à faire de la France un des acteurs majeurs de l'économie verte tout en poursuivant un objectif de justice et d'équité sociale. Elle s'articule à cette fin autour de neuf défis stratégiques, cohérents avec les engagements européens, chacun s'accompagnant d'objectifs et de « leviers d'action », défis que nous devons relever pour aller vers une économie verte et équitable.

Parmi ces 9 défis (*2), celui lié à la consommation et la production durables prévoit par exemple de doubler les volumes de vente de produits disposant d'un écolabel (NF environnement ou écolabel européen), ce qui impactera forcément les méthodes de travail pour la production ; il prévoit aussi d'augmenter le pourcentage des exploitations agricoles engagées dans une démarche de certification environnementale, ce qui nécessitera la formation de nombreux agriculteurs. Le défi « société de la connaissance » anticipe les besoins de formation puisqu'à l'horizon européen 2020, il prévoit que « 15 % des adultes en moyenne participent à des activités de formation tout au long de la vie ». Enfin, la stratégie réaffirme la volonté de la France de lutter contre les changements climatiques et de réduire ses émissions de gaz à effet de serre en intervenant sur le logement ou les transports.

La SNDD fera l'objet d'une évaluation annuelle à l'aide de 19 indicateurs qu'elle définit.

Associant l'écologie et la solidarité, elle vise à « s'interdire toute nouvelle dépense qui ne correspondrait pas à un investissement profitable aux générations futures ».

Quelles compétences vertes ?

Si de nouveaux métiers émergent tels que ceux liés aux énergies renouvelables, on s'attend davantage à l'introduction de nouvelles compétences. Il s'agit donc plutôt d'une évolution des métiers existants et « de compétences transversales »

Dans cette perspective, réaffirme le COE (*3), « les besoins en compétences liés à la croissance verte peuvent se répartir en trois catégories :

- des compétences transversales qui relèvent d'une sensibilisation générale aux éco-activités, à l'éco-conception, etc. ;
- de nouvelles compétences approfondies en raison de nouvelles normes ou de nouveaux processus productifs, spécifiques aux métiers (BTP, électromécanique et électricité, chimie, etc.), qui les font évoluer sans remettre en cause les savoirs techniques fondamentaux.
- pas ou peu de compétences nouvelles, soit parce que les métiers incorporent déjà le développement durable (les métiers de l'environnement, eau, assainissement et déchets), soit parce que les impacts sur les métiers seront faibles. »



Vous l'aurez compris, au-delà des métiers directement liés à l'environnement, c'est l'ensemble des secteurs économiques qui évolue et offre une place croissante aux principes du développement durable. La Région, pour qui la formation professionnelle initiale et continue est une priorité, se doit de prendre en compte cette évolution des métiers. L'ensemble des actifs doit pouvoir trouver sa place en terme d'orientation professionnelle puis dans le monde économique.

A travers son futur Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP), qui sera opérationnel dès 2011, la Région et ses partenaires travaillent de concert avec les différentes branches professionnelles pour prendre en compte les évolutions liées au développement durable dans l'ensemble des métiers.

De façon concrète, il s'agit de développer les actions de formation qui répondront aux nouveaux besoins des entreprises mais aussi aux nouvelles aspirations des futurs actifs et des actifs pour assurer un réel épanouissement de tous.

(*1) Pour connaître tous les détails du Plan de mobilisation des territoires et des filières sur le développement des métiers de la croissance verte : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Plan-de-mobilisation-des-filieres.html>

(*2) Les 9 défis stratégiques, accompagnés de leurs objectifs chiffrés, sont les suivants : Consommation et production durables, Société de la connaissance (éducation et formation, recherche et développement), Gouvernance, Changement climatique et énergie, Transport et mobilité durables, Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles, Santé publique, Prévention et gestion des risques, Démographie, Immigration, Inclusion sociale, Défis internationaux en matière de développement durable.

(*3) Croissance verte et emploi, rapport 2010 - COE (Conseil d'Orientation pour l'Emploi)



Des compétences éco-citoyennes en *formation professionnelle*

Acquérir des compétences éco-citoyennes en formation professionnelle

Le développement durable conjugue l'efficacité économique, la cohésion sociale et la gestion raisonnée de l'environnement. Aussi le développement durable ne prend sens en matière de formation que si les formés ont accès à l'information, leur permettant de comprendre la portée de leurs actions mais aussi celles de l'organisme de formation qui les accueille, de la Région et de ses partenaires. Le développement durable requiert une prise de conscience générale et la mobilisation de tous, du stagiaire en formation comme du formateur.

Des organismes de formation professionnelle engagés aux côtés de la Région

Dès 2005, la Région Basse-Normandie a initié la démarche d'éco-citoyenneté en formation professionnelle, première initiative de ce type en France, aujourd'hui reconnue au niveau national.

La Région a mis en place cette démarche avec les organismes de formation. Ainsi la majorité des organismes de formation avec lesquels elle travaille est mobilisée autour de la prise en compte du développement durable dans le fonctionnement de leurs établissements et dans les référentiels de formation.

Aujourd'hui, les organismes de formation proposent de développer les compétences tant en terme de gestes techniques que de comportements à la fois respectueux de l'environnement, efficaces économiquement et responsables socialement.



Les compétences vertes sont liées aux métiers dits verts tels que ceux auxquels préparent les formations présentées dans ce catalogue ; mais de manière générale, elles sous-tendent également des compétences en matière de développement durable.

En effet, le stagiaire en formation professionnelle est replacé au centre de la formation, acteur de cette dernière, concerné en tant que citoyen qui exerce ses droits et devoirs dans une société complexe. C'est pourquoi le développement de capacités transversales et d'anticipation est recherché car les modalités de travail et d'emploi évoluent. De même, il est important de pouvoir mieux s'engager dans l'environnement de tous les jours en prenant conscience de l'épuisement des ressources naturelles.

Quatre compétences clés au cœur de l'éco-citoyenneté

A l'issue d'une action de formation chacun doit être en mesure :

- de participer à une réflexion sur le développement durable
- d'analyser les conséquences de ses actes en tant que citoyen, agent économique et consommateur
- de faire évoluer ses comportements
- d'être un acteur relais du développement durable

Des approches pédagogiques particulières sont privilégiées par les organismes de formation comme la pédagogie active qui permet à la personne en formation de construire ses savoirs en situation de recherche ou par l'expérimentation.

Par ailleurs, les nouvelles approches techniques et réglementaires évoluent très rapidement, du fait d'un contexte international et national qui prend la mesure des défis à relever. Ainsi les organismes de formation ont compris la nécessité de former les actifs actuels et les jeunes à ces approches nouvelles. Ce sont de nouvelles compétences, de nouveaux emplois, de nouveaux métiers que les organismes de formation ont pris en compte afin de préparer au mieux l'insertion professionnelle durable des personnes en formation.

Des chartes d'engagements réciproques en matière de formation professionnelle

Les organismes de formation qui se sont engagés avec la Région par la signature des chartes d'éco-citoyenneté en formation professionnelle en février 2010 :

Le projet régional éco-citoyen de l'AFPA Basse-Normandie

Un projet éco-citoyen défini au travers de quatre axes majeurs :

- un engagement de direction formalisé, diffusé à l'ensemble des personnels et des partenaires et animé au travers des différentes actions conduites.
- des actions en matière d'écologie dans chaque établissement.
- la pédagogie et l'évolution des contenus de formation intégrant les enjeux du développement durable.
- l'ingénierie de formation et l'évolution de l'offre de formation et de services en lien avec les enjeux du développement durable.



Les engagements du réseau des GRETA

Les quatre GRETA de l'Académie de Caen (Calvados, Estuaires, Sud Normandie et Cotentin), sont membres du réseau de formation continue des adultes de l'Éducation nationale, animé par la Délégation Académique à la Formation Continue (D.A.F.CO.) du Rectorat de Caen. Afin de promouvoir l'éco-citoyenneté dans le réseau qu'elle anime, la D.A.F.CO met en œuvre un plan d'action académique qui vise la montée en compétences de l'ensemble des acteurs du réseau. Il permet de développer de nouvelles actions de formation adaptées aux enjeux du développement durable.

Les Engagements de l'UROF

Les adhérents en Basse Normandie signataires de la Charte : ACSEA FORMATION , C.P.S de Saint-Lô, ENEFA , F.J.T. de Cherbourg, Musique Expérience, TRAJECTIO.

La démarche des UROF (Unions Régionales des Organismes de Formation) est fondée, sur une volonté de contribuer à l'élaboration, au développement et à l'amélioration des dispositifs publics de formation et d'être une force de proposition.

Les UROF prennent l'engagement d'agir pour le développement de la qualité, à la fois dans leur secteur et au niveau de chaque organisme adhérent.

La réalisation, de cet engagement passe par la participation à des actions concrètes écrites dans cette charte éco citoyenne : mener une démarche de progrès quant aux pratiques pédagogiques, managériales et sociétales.



Organisme Formateur :

FORMAT BOIS

4 avenue de Cambridge
14204 Hérouville-Saint-Clair Cédex
Tel : 06.72.00.90.32
Mail : formatbois@free.fr



Formation à la construction ossature bois et à l'éco-construction

OBJECTIFS

Connaître le milieu de l'éco-construction, valider en fin de session les aptitudes pour suivre un module de perfectionnement, ou rentrer en formation qualifiante dans le secteur du bâtiment.

METIERS VISES

Constructeur en ossature bois

Maçon (terre, chanvre, pierre,...)

Electricien en installation de réseau bio compatible (spécificité de montage installation évitant les nuisances électriques de la maison)

Plombier en installation de réseau de sautage, en ventilation (installation de puits canadiens...)

Bureaux d'études

COMPETENCES VISEES

S'approprier les connaissances, les réseaux et le langage du secteur de l'éco-construction.

Connaître les principes constructifs et les bases de la thermique de l'habitat.

CONTENU DE LA FORMATION

Les réglementations et obligations pour l'éco habitat.

La connaissance des matériaux et des types de structures.

La sécurité, les gestes et postures.

Découvrir l'environnement professionnel.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La durée de la formation est de 3 mois comprenant 5 semaines de stage obligatoire (soit 301h en centre et 175h en entreprise).

Cette formation se prépare en alternance.





témoignage

Florian B.

40 ans – Stagiaire en 2009/2010

« *Un stage passionnant* »

C'est précisément cette spécialisation « Construction Ossature Bois » qui a poussé Florian à choisir cette formation. Il avait obtenu au préalable un C.A.P de Menuisier.

Il est fortement intéressé par l'éco-construction pour sensibiliser les maîtres d'ouvrage et/ou les auto-constructeurs au respect de l'environnement et des personnes. La dimension humaine lui semble tout aussi importante que le respect de l'environnement.

Depuis le mois de juin, il est auto-entrepreneur dans la construction ossature bois et l'isolation. Il apprécie tout particulièrement la relation avec le client. Il s'orientera, si possible, vers le développement d'une activité conseil en auto-construction.

Il semble avoir été pleinement satisfait de cette formation tant sur le contenu, que sur la diversité des intervenants. Le module construction était très riche. L'intervenant de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) l'a fortement intéressé. Il insiste sur le fait que les formateurs ont été très présents pendant et après sa formation. Enfin, son stage à l'ARPE (Association Régionale pour la Promotion de l'Eco-construction basée à Caen) a été le moment le plus déterminant durant sa formation.



témoignage

Didier LEBAS

Responsable de la formation

« *L'éco-construction : un secteur à la mode* »

FORMAT BOIS est une association réunissant des professionnels du secteur du bâtiment. Elle dispose également d'un réseau très large. Cette formation existe depuis 2009. Elle a vu le jour à la suite de constats de professionnels-formateurs de la structure. En effet, les professionnels semblaient connaître quelques difficultés à se positionner sur l'éco-construction et la rénovation. Ils déploreraient également le manque de personnes qualifiées dans ce domaine.

La formation permet aux stagiaires d'appréhender les notions de développement durable, environnement, écologie, éco-construction. Ainsi, très vite, les stagiaires maîtrisent ce qu'une personne qualifiée dans l'éco-construction apporte à la construction d'une maison. Les compétences professionnelles et personnelles acquises tout au long du parcours sont valorisées.

L'insertion professionnelle est très satisfaisante. Les stagiaires se voient régulièrement proposer un contrat de travail. Certains d'entre eux désirent ensuite créer leur entreprise en éco-construction.

La plupart des entreprises ayant une démarche d'éco-construction, développent le plus souvent cet axe en complément de leur activité principale en lien avec le bâtiment. Le secteur se développe doucement. Les entreprises qui se lancent dans le développement durable doivent revoir leur organisation de travail et leurs métiers changent. Ainsi, ils doivent maîtriser le secteur au mieux et attirer une nouvelle clientèle.

Conditions d'admission

Les personnes intégrant cette formation viennent de milieux divers (bâtiment, mais également milieu hospitalier, transport, social...). Elles ont déjà une expérience dans le secteur du bâtiment ou ont exprimé une envie forte de s'orienter (ou ré-orienter) vers l'éco-construction. La motivation est la condition principale pour suivre cette pré-qualification. La personne doit disposer d'un projet bien défini et connaître le secteur en s'étant renseigné via des salons, des émissions de télévision, Internet,...

Cette action est proposée aux demandeurs d'emploi via leurs structures d'accueil (Pôle emploi, PAIO, CAP Emploi, Missions locales). Pour les publics salariés, se renseigner auprès de l'organisme de formation





Organisme Formateur :

Université de Caen – IUT de Caen
2 boulevard Maréchal Juin
14032 Caen Cedex 5
Tel : 02.31.56.70.00
ou 02 31 56 70 30
Mail : iut.caen.gb@unicaen.fr



Licence professionnelle génie de l'environnement et du développement durable

OBJECTIFS

Former des futurs chargés de missions en leur apportant des connaissances sur les procédés de maîtrise des pollutions (eau, air, déchets), la mise en place de politiques de développement durable (Agenda 21, plan de développement durable, bilan carbone, ...), le management environnemental et la gestion de projet, le droit de l'environnement, et de manière plus large de bonnes connaissances des milieux naturels et anthropisés.

METIERS VISES

Techniciens, chargés de mission environnement ou développement durable, les titulaires de la formation doivent être capables :

- d'assister l'ingénieur ou le cadre supérieur dans la mise en place d'un système de qualité ou de normes environnementales,
- d'assumer la responsabilité et la conduite d'une partie d'un dossier traité par un bureau d'études en environnement ou au sein d'une collectivité locale, nécessitant de mobiliser des compétences interdisciplinaires,
- de participer à la mise en place de politiques de développement durable au sein d'entreprises ou de collectivités,
- de prendre des responsabilités dans la gestion ou l'exploitation d'unités de traitement des pollutions (eau, déchets).

COMPETENCES VISEES

Pour accomplir ces missions, il est nécessaire de disposer d'un socle de compétences larges incluant de la biologie, de la chimie, du procédé mais aussi de bonnes connaissances de l'entreprise et des collectivités (management, droit) ainsi que de la qualité et de la certification.

CONTENU DE LA FORMATION

La licence professionnelle GEDD comporte 20 semaines d'enseignements (cours travaux dirigés et travaux pratiques) auxquels viennent s'ajouter un projet tutoré (étude personnalisée, inclus dans les 20 semaines) et un stage en entreprise de 14 semaines.

Regroupés en unités, les enseignements abordent les disciplines suivantes :

- Traitement et étude des pollutions (air, eau, déchets)
- Développement durable
- Etudes d'impact
- Management environnemental
- Droit de l'environnement
- Gestion de projet et fonctionnement des organisations (entreprises, collectivités)
- Ecotoxicologie, biologie marine, microbiologie, chimie
- Pédologie et systèmes d'information géographique
- Communication
- Anglais.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation est dispensée au sein du département Génie Biologique de l'IUT de Caen. Les enseignants sont issus de ce département ainsi que d'autres composantes de l'Université de Caen Basse-Normandie et du milieu professionnel (environnement ou de l'industrie). Le stage obligatoire de 14 semaines se fait en France ou à l'étranger.





témoignage

Jean-Luc BOHM

Responsable de la formation

« Une formation scientifique avec des compétences pluridisciplinaires »

La gestion de l'environnement, le traitement des pollutions et la mise en place de politiques de développement durable au sein des entreprises et des collectivités font appel à des professionnels ayant des champs de compétence larges s'appuyant sur des connaissances techniques solides dans de nombreux domaines. Ce besoin qui s'exprime depuis quelques années est encore renforcé par la mise en place de mesures accompagnant le Grenelle de l'Environnement. Les demandes de nos partenaires (industriels, collectivités, bureaux d'études, ...) montrent la nécessité de former des professionnels pouvant assister des ingénieurs dans les domaines de l'environnement et du développement durable.

L'IUT formait déjà des personnes en Génie de l'Environnement. La Licence Professionnelle a été créée à la demande de partenaires (entreprises ou collectivités) qui souhaitent que nos étudiants puissent aller au-delà des aspects techniques et scientifiques qu'ils maîtrisaient déjà. Il s'agissait d'ajouter un volet développement durable et management environnemental à leurs compétences afin d'acquérir une vision plus globale des problématiques environnementales.

La spécificité de la formation tient à l'association d'une formation scientifique avec des compétences pluridisciplinaires (droit de l'environnement, développement durable, management environnemental, gestion de projet, connaissance des organisations et des entreprises), tout en gardant un caractère très professionnalisant (plus de 50 % des formateurs sont des professionnels). Peu de formations de niveau bac + 3 offrant cette diversité, la licence professionnelle est très attractive et attire de nombreux candidats originaires de toute la France.

Les personnes titulaires de la LP GEDD intègrent des collectivités, des bureaux d'études, des entreprises des secteurs du traitement de l'eau ou des déchets ainsi que le secteur associatif.



témoignage

Alexandra R.

22 ans - Licence obtenue en juin 2010

« Une équipe pédagogique à l'écoute et des enseignants issus du milieu professionnel »

Alexandra est titulaire d'un Bac Scientifique. Elle a également suivi une formation axée sur la protection des espaces naturels, la faune et la flore. Récemment, elle a décidé de s'engager dans cette licence professionnelle à Caen. Elle souhaitait une formation proposant un stage de plusieurs mois et fortement tournée vers le développement durable.

Elle a ainsi réalisé un stage de trois mois et demi à la Mairie de Troarn en tant que chargée de mission Agenda 21. Elle devait mobiliser les acteurs locaux afin de les former au développement durable et à l'Agenda 21. Elle a fortement apprécié animer des réunions de groupe et convaincre les intervenants à adhérer à la démarche. De plus, elle a organisé un séminaire sur le développement durable durant son stage très motivant. A la fin de son stage, la mairie lui a proposé un CDD. Elle a rencontré récemment une personne de la Fédération Régionale de la Défense contre les Organismes Nuisibles. Un poste serait peut-être à pouvoir pour janvier 2011. Par ailleurs, elle a pu se constituer un réseau depuis le début de son stage, sur lequel elle compte bien s'appuyer.

Alexandra a fortement apprécié la formation et son équipe pédagogique. La plupart des enseignants étaient des professionnels illustrant leurs cours avec des cas concrets. De plus, une dizaine de sorties ont été organisées : visites d'éoliennes, de chaufferie à bois, d'un site d'enfouissement... Deux enseignements lui ont particulièrement plu : celui sur le développement durable dispensé par un responsable de bureau d'étude, ancien élève de l'IUT, organisé sous forme d'ateliers, de mises en situation ; le second portant sur le bilan carbone traitant du réchauffement climatique. Enfin, une vingtaine d'heures ont eu lieu durant cette formation, entraînement très appréciable ensuite dans le milieu professionnel où les réunions sont multiples.

Conditions d'admission

Cette licence est ouverte

aux titulaires d'un DUT

Génie Biologique

mais aussi à ceux de

DUT Génie Chimique

ou Hygiène Sécurité

et Environnement,

d'une L2 Biologie,

d'un BTSa Gestion et

Maîtrise de l'EAU,

BTSa Gestion

et Protection

de la Nature,

BTS Hygiène et

Protection de

l'Environnement.

Les titulaires d'un autre

diplôme de niveau III

à caractère scientifique

peuvent également

postuler, le jury

examinant

les candidatures

individuellement.

La sélection

des candidats se fait

sur dossier (cursus, lettre

de motivation, ...), puis

entretien avec un jury.

Cette action est proposée aux demandeurs d'emploi via

leurs structures d'accueil

(Pôle emploi, PAIO,

CAP Emploi,

Missions locales).

Pour les publics salariés,

se renseigner auprès

de l'organisme

de formation





CAP Constructeur Bois

Organisme Formateur :

GRETA du Calvados
Agence Laplace BTP
130 rue de la Délivrande
14000 Caen
Tel : 02.31.93.95.30
Mail : greta.laplace@ac-caen.fr



OBJECTIFS

Préparer le CAP Constructeur Bois, qualification permettant d'exercer au sein d'entreprises des secteurs de la charpente et de la construction bois à travers la mise en œuvre, sur chantier, d'ouvrages en bois et dérivés.

METIERS VISES

Ouvrier professionnel en construction bois, par extension Menuisier, Charpentier opérant sur des chantiers pour des bâtiments de tous types : habitations (individuelles ou collectives), locaux professionnels (usines, bureaux), locaux recevant du public (écoles et lieux de formation, locaux sportifs et hospitaliers, lieux de cultes, de spectacles, etc).

COMPETENCES VISEES

Maîtriser les connaissances et les techniques en menuiserie, ossature bois, charpente et mise en œuvre de chantier permettant d'intervenir dans la construction ou la réhabilitation de structures et ossatures en bois et dérivés (parois, éléments de charpente, planchers, menuiseries et fermetures, isolations...)

CONTENU DE LA FORMATION

● Fabrication : contrôle et réception de l'existant, préparation, traçage des bois et composants, taillage, usinage, assemblage, montage et préfabrication en atelier, traitement des bois ● Logistique : préparation des matériels et accessoires, conditionnement, stockage, chargement et déchargement ● Mise en œuvre sur chantier : installation, mise en sécurité, implantation et distribution, mise en œuvre des structures et ossatures, mise en œuvre des menuiseries et revêtements, suivi et contrôle qualité, désinstallation du chantier ● Enseignements généraux (Français, Anglais, Histoire-Géographie, Mathématiques, Sciences Physiques, Vie Sociale et Professionnelle) ● Enseignements professionnels : l'entreprise et son environnement, la communication technique, les ouvrages, les matériaux et produits, les procédures et processus de réalisation, la santé et la sécurité au travail, le contrôle et la qualité, la maintenance des matériels ● Stage en milieu professionnel

ORGANISATION DE LA FORMATION

La durée de la formation est d'environ 8 mois, variable selon le public (système d'entrées et sorties permanentes). Un stage de 14 semaines en milieu professionnel est à effectuer.





témoignage

François A.

33 ans, stagiaire en 2009/2010

« Transmettre passion et savoirs »

François a terminé sa formation de CAP Constructeur Bois le 4 juin 2010. Le 7 juin il était embauché en CDI dans une petite entreprise de la région caennaise spécialisée en Charpente et construction bois. Avec une formation initiale dans la menuiserie et un diplôme de charpente navale en poche, il a travaillé 3 ans en pose de fenêtres et « placo ». De 2004 à 2009, il a exercé le métier de commercial dans une entreprise de quincaillerie. Son goût pour la charpente et le travail du bois l'a naturellement amené à reprendre une formation pour compléter ses compétences et changer de situation professionnelle. Une adaptation facile au sein de cette formation compte-tenu de son parcours, qui a répondu à ses attentes en lui permettant d'aborder des techniques différentes et d'apprendre le métier de « charpentier pour maison ». Il a particulièrement apprécié de la part du formateur en charpente le fait qu'il a su transmettre sa passion et son savoir aux stagiaires.

Le domaine de la construction ossature bois que François a découvert, et qu'il met en œuvre aujourd'hui dans son nouvel emploi, a selon lui un avenir assuré. Les gens se tournent de plus en plus vers ce type d'architectures. Le diplôme ouvre également des perspectives d'activité dans le secteur plus traditionnel de la rénovation du patrimoine ancien, en particulier dans notre région. Originaire du Pays d'Auge - et ses maisons en colombages -, c'est un domaine auquel François est sensible.



témoignage

Jean-Guillaume GOUSSARD

Conseiller en Formation Continue

« Le bois, matière « verte » par excellence »

En 2006, déjà doté de dispositifs de formation aux métiers de la charpente et de la menuiserie, le GRETA du Calvados a souhaité faire évoluer son offre vers d'autres métiers du bois afin de répondre à la montée en puissance des constructions de maisons à ossature bois. L'enjeu majeur était de réussir à transmettre en 8 mois suffisamment de compétences en menuiserie, charpente et ossature à un public destiné à devenir Ouvrier Professionnel Qualifié dans les entreprises. Un pari osé quand le parcours type d'un professionnel du bois est idéalement composé d'un CAP Menuisier, d'un CAP Charpente et d'un complément en ossature, voire de poursuite de parcours en Brevet Professionnel. La pertinence de cette formation en matière de développement durable porte sur l'utilisation du bois, matière verte par excellence, et les compléments qui peuvent en découler : paille, terre, thermique du bâtiment... Nous y accueillons des demandeurs d'emploi, des salariés, voire des particuliers avec des niveaux de formations très diversifiés, de tous âges. L'attraction pour le bois et le développement durable est toujours présente. Ce diplôme est bien adapté aux contraintes actuelles de la formation professionnelle continue en termes de durée de parcours. Les stagiaires doivent être très motivés car ils devront pendant et après la formation acquérir sur le chantier les connaissances et compétences complémentaires au CAP leur permettant une intégration durable. Une dominante charpente est souvent demandée. C'est une contrainte du marché, beaucoup d'entreprises de charpente se lançant dans cette activité en expansion. L'insertion des stagiaires est pour l'instant assez difficile à estimer. Les métiers du bois sont porteurs et il est possible de s'insérer à condition de rester motivé (métiers difficiles physiquement). La mobilité professionnelle, quant à elle, est un atout car le développement de cette filière se développe de manière encore inégale dans les régions. Aujourd'hui la mise en œuvre de ce CAP fait partie intégrante d'une démarche plus globale d'orientation de nos formations vers le développement durable. Le GRETA a décidé de rapprocher l'ensemble des prestations proposées dans les domaines du BTP des problématiques de développement responsable. Ainsi, ce sont des lectures différentes des référentiels des diplômes qui permettent d'adapter les parcours en matière de compétences vertes.

Conditions d'admission

Niveau Certificat d'Etudes Primaires (C.E.P.) ou Certificat de Formation Générale (C.F.G.) avec ou sans expérience professionnelle, niveau V (CAP-BEP), avec une forte motivation pour les métiers du BTP. Bonnes conditions physiques.

Cette action est proposée aux demandeurs d'emploi via leurs structures d'accueil (Pôle emploi, PAIO, CAP Emploi, Missions locales). Pour les publics salariés, se renseigner auprès de l'organisme de formation





Organisme Formateur :

AFPA de Caen
Rue de Rosel
14053 Caen

Tel : 02 31 26 41 00

Mail : benedicte.morel@afpa.fr



CCS Installateur de systèmes de chauffage et production d'eau chaude sanitaire utilisant les énergies renouvelables

OBJECTIFS

Cette Certification Complémentaire de Spécialité (CCS) a pour objectif d'apporter une qualification complémentaire nécessaire à l'installation d'équipements thermiques utilisant les énergies renouvelables ainsi que d'obtenir les qualifications Qualit'EnR.

METIERS VISES

Monteur en installations thermiques, Monteur en plomberie chauffage, Monteur en équipements techniques du bâtiment, Plombier chauffagiste, Plombier sanitaire, Ouvrier professionnel niveau II en installation thermique et sanitaire, spécialisés dans les systèmes utilisant les énergies renouvelables.

COMPETENCES VISEES

Le titulaire du CCS est en capacité d'installer :

- un chauffe-eau solaire individuel (CESI)
- un système solaire combiné (SSC)
- une pompe à chaleur géothermique (EAU / EAU)
- une pompe à chaleur aérothermique (AIR / EAU)
- une chaudière bois manuelle et automatique de petite puissance

CONTENU DE LA FORMATION

Sensibilisation au développement durable éco-citoyen ● Formation QUALISOL et exercices pratiques complémentaires ● Etude et installation d'un Chauffe-eau Solaire Individuel (CESI) ● Formations tronc commun et spécifique QUALIBOIS manuel et automatique, exercices pratiques ● Lecture, analyse et interprétation de schémas de fonctionnement d'installations de chauffage au bois en mono-énergie et en bi-énergie ● Réaliser l'étude et l'installation d'une chaudière bois automatique ● Travail sur schémas de principe et principes de la régulation ● Exercice d'études de cas CESI et principes de la régulation suite Formation QUALIPAC ● Réalisation de schémas d'exécution bi-énergie dont bois ou pompe à chaleur + énergie fossile en complément ● Formation QUALISOL COMBI, exercices pratiques complémentaires ● Réaliser l'étude et l'installation d'une pompe à chaleur géothermique ● Exercices pratiques complémentaires à QUALIPAC ● Réaliser la mise en service d'une installation SSC ● Exercices de synthèse individualisés selon les besoins de chacun ● Epreuve d'évaluation et entretiens avec les jurys.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La durée de la formation est de 6 semaines (210 h), en centre (plate-forme « Energies renouvelables »)





témoignage

Gaël D.

38 ans, stagiaire en 2010

« Une professionnalisation nécessaire dans un secteur en pleine évolution »

Titulaire d'un BAC Pro Génie climatique, Gaël a suivi le module « Energie Renouvelables » de mai à juillet 2010. Constatant que son métier évoluait énormément, animé par une fibre « développement durable » et ayant longtemps « travaillé dans le fuel », il a souhaité faire évoluer ses compétences vers quelque chose d'écologique. Loin de la mode et des préoccupations liées au gain d'argent, il revendique une démarche démocratique et citoyenne. Actuellement en recherche d'emploi, il développe déjà des activités dans le domaine de l'éco-construction dans un cadre associatif. A titre personnel, Gaël est également engagé dans la construction de sa propre maison en ossature bois et paille, sur une base de maison en pierre. Il a apprécié cette formation qui lui a permis d'obtenir les compétences nécessaires sur ses domaines de prédilection : le solaire et le solaire thermique.

Il s'agit bien d'une spécialisation théorique de qualité pour des métiers de plombier ou de chauffagiste dont les bases restent les mêmes ; cela apporte la professionnalisation nécessaire dans le secteur des énergies vertes où les prestations de service sont pour lui souvent guidées par des préoccupations commerciales et ne sont pas toujours sérieuses.

Son souhait à lui est de travailler au sein d'une entreprise artisanale, locale, pour offrir un service de proximité et de qualité. Il regrette que certaines entreprises ne croient pas encore assez à l'utilité de ces nouveaux équipements et il estime qu'il existe encore un manque de formation dans ce domaine chez les professionnels du secteur.



témoignage

Claude MARIE

Chargé de direction, responsable de formation

« Apprendre à aborder des situations nouvelles »

L'origine de cette formation remonte à 2007, mise en oeuvre face à l'évolution des techniques de génie climatique, l'accroissement important du nombre d'installations utilisant les énergies renouvelables et l'intérêt exprimé par les pouvoirs publics pour des politiques d'aide aux économies d'énergie. Parallèlement, avec la création des qualifications Qualit'EnR, il y a eu nécessité de professionnaliser les installateurs. Enfin, la réponse en termes de compétences, à un marché dans lequel les professionnels se sont engouffrés, s'avérait nécessaire. Ce CCS est un module qui vient compléter le titre d'Installateur en thermique et sanitaire proposé traditionnellement par l'AFPA. La logique d'un parcours complet est donc la préparation de ce titre, assorti de la spécialisation en énergie renouvelables. Cette dernière est toutefois accessible à tout professionnel déjà formé aux métiers de la plomberie et de l'installation thermique qui souhaite acquérir un complément de formation pour s'adapter à la demande des employeurs et de leurs clients. Il ne débouche pas dans ce cas sur le CCS, mais permet l'obtention des attestations Qualit'EnR.

Cette formation est plus technique que pratique. Elle est destinée à apporter les savoirs théoriques nécessaires à des personnes maîtrisant déjà tous les aspects pratiques d'une installation de plomberie ou de chauffage. On va ainsi se situer davantage dans le registre des schémas d'installation ou encore de la régulation des appareils mis en place. Bois, géothermie, solaire... les compétences développées vont par ailleurs relever du diagnostic, de l'étude de faisabilité et du conseil. Le module vise également à décloisonner les connaissances sur plusieurs corps de métiers (ex. Couverture) et à apprendre aux professionnels, qui n'en n'ont pas forcément l'habitude, à travailler ensemble. Il permet ainsi d'aborder un certain nombre de situations nouvelles tant sur le plan des connaissances que sur celui de l'organisation du travail, tout en développant des compétences écologiquement responsables.

Conditions d'admission

Pour suivre cette formation complémentaire, les candidats doivent être titulaires du titre professionnel d'installateur en thermique et sanitaire ou son équivalent (CAP ou BEP dans le domaine de la plomberie ou des installations thermiques).

Cette action est proposée aux demandeurs d'emploi via leurs structures d'accueil (Pôle emploi, PAIO, CAP Emploi, Missions locales). Pour les publics salariés, se renseigner auprès de l'organisme de formation





Organisme Formateur :

Université de Caen Basse-Normandie
Département de Chimie
UFR de Sciences
6 boulevard du Maréchal Juin
14032 Caen cedex
Tel : 02.31.56.73.10
Mail : sciences.m2cei@unicaen.fr



Master contrôle en environnement industriel (gestion des risques, des polluants)

OBJECTIFS

Valoriser ses connaissances académiques dans le domaine scientifique dans des métiers s'inscrivant dans une politique de « développement durable ».

METIERS VISES

Cadre en entreprise
Responsables Environnement/Sécurité
Conseil en haute technologie
(missions EDF, AREVA)
Ingénieur APAVE

COMPETENCES VISEES

Donner aux personnes de culture scientifique une vision globale des aspects liés à l'impact sur l'environnement de toutes activités industrielles.
Permettre de s'approprier les aspects sanitaires, juridiques et socio économiques liés à la gestion de polluants ou rejets.
Donner des connaissances dans les domaines de la classification des rejets et nuisances, des normes, de l'hygiène & sécurité, et de l'assurance qualité.
Former aux moyens modernes de mesure, de contrôles physico-chimiques et d'analyse des rejets ou déchets susceptibles d'être présents dans l'environnement intérieur et extérieur aux établissements publics et privés.

CONTENU DE LA FORMATION

5 unités pédagogiques :
Classification des déchets, rejets et nuisances. Aspect sanitaire, juridique et socio-économique ● Analyses physico-chimiques ● Analyses spectroscopiques ● Métrologie, radioprotection ● Hygiène et sécurité, assurance qualité et communication.

Les unités pédagogiques scientifiques prévoient des travaux pratiques obligatoires réalisés au sein de laboratoires de l'Université de Caen.
Les thématiques abordées dans ces enseignements concernent tous types d'activité industrielle y compris le domaine spécifique du nucléaire.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La durée de la formation est de 10 mois dont au minimum 4 mois de stage en entreprise. La formation a lieu à l'Université de Caen de Septembre à Janvier. Le stage débute au 1er Février.





témoignage

Loïc LE PLUART

Maître de conférences à l'Université

« Une formation répondant aux besoins des professionnels du secteur »

Cette formation a vu le jour face à un constat : les entreprises ont besoin aujourd'hui de cadres ayant des compétences dans les domaines de la qualité, de l'hygiène et sécurité, de la gestion des risques et du respect de l'environnement couplées à des connaissances scientifiques plus traditionnelles.

Elle a été créée à l'initiative d'enseignants chercheurs souhaitant proposer une formation professionnalisante de niveau Master aux personnes issues des filières Physique et Chimie universitaires.

La formation est assurée par des enseignants chercheurs des différents laboratoires universitaires de physique, de chimie, de droit, de sociologie, de biologie, de géosciences et d'économie. De même, une participation importante d'intervenants extérieurs du monde professionnel, et de chercheurs CNRS, permet de positionner la formation au plus près des besoins tant dans les domaines industriels que dans les laboratoires publics. Les étudiants se forment aux techniques les plus pointues d'analyse et de caractérisation physico-chimique disponibles.

L'aspect double compétence entre les connaissances scientifiques des techniques d'analyse et les connaissances dans le domaine du droit, des impacts socio-économiques d'une politique de développement durable, de l'assurance qualité, et de la gestion des risques est un vrai plus pour les personnes formées lors de leur entrée sur le marché de l'emploi.

Une partie des titulaires du Master suit une thèse de doctorat. Les autres s'insèrent dans des sociétés intégrant la gestion de l'environnement dans leur politique : industrie, collectivités territoriales, mais aussi laboratoires d'analyse ou de recherche, services de contrôle, bureaux de consultants, entreprises spécialisées dans la fabrication et la distribution de matériel scientifique. Plus de 75 % des formés sont insérés en CDD ou CDI un an après l'obtention de leur Master.



témoignage

Stéphane B.

38 ans – Diplômé du Master en 2010

« Diversité et qualité des intervenants ainsi que des sites visités »

Stéphane a passé plus de 11 ans dans l'industrie Automobile avec des missions, fonctions et localisations géographiques variées. Il a cependant eu envie de changer de secteur. Selon lui, il est difficile en France de changer de secteur d'activité malgré une expérience solide et validée, contrairement aux pays anglo-saxons où un bagage différent est souvent perçu comme un atout ou une richesse supplémentaire.

Ainsi, puisqu'il avait l'envie de découvrir d'autres secteurs d'activité et professions, une formation diplômante de type Bac+5 lui semblait appropriée pour avoir les bases techniques nécessaires.

Il a choisi cette formation pour les raisons suivantes :

- Bon trait d'union entre le secteur environnemental, nouveau pour lui, et celui de l'industrie - Large spectre de connaissances et de moyens d'analyse mis en œuvre - Diversité et qualité des intervenants ainsi que des sites visités (laboratoires, industries)

Au regard de son cursus, le poste le plus cohérent en tant que salarié est le métier de responsable environnement. Il souhaite toutefois profiter de cette coupure professionnelle pour démarrer une activité dans la métrologie. Cette démarche en cours, il reste à l'écoute du marché de l'emploi au cas une offre capterait son intérêt. Pour lui, la création d'entreprise est un exercice nouveau et intéressant.

Stéphane se dit tout à fait satisfait de la formation, exprimant une seule critique : une série d'examens trop « scolaires » et peu en phase avec les besoins ou attentes du monde du travail.

Adorant découvrir et comprendre des connaissances nouvelles, il a pris un réel plaisir tout au long du cursus, stage compris. L'aspect essentiel pour lui était de pouvoir apprendre à manipuler les équipements d'analyse et non pas seulement de « brasser du papier » à propos de ces moyens de mesure.

Conditions d'admission

La formation est accessible aux personnes ayant validé une formation scientifique en master (chimie, physique, géosciences, sciences de la vie et de la terre,...) ou issus d'une école d'ingénieurs. Elle est accessible également en formation continue à des personnes ayant acquis une expérience professionnelle dans les domaines scientifiques.

Cette action est proposée aux demandeurs d'emploi via leurs structures d'accueil (Pôle emploi, PAIO, CAP Emploi, Missions locales). Pour les publics salariés, se renseigner auprès de l'organisme de formation





Organisme Formateur :

AFPA

Antenne de Saint-Hilaire-du-Harcouët
Parc d'Activité

ZA de la Fosse aux Loups

50600 ST HILAIRE DU HARCOUËT

Tél. : 02 33 76 51 00

ou 02 33 20 48 76

Courriel : benedict.e.morel@afpa.fr



Saint-Hilaire-du-Harcouët

Titre Professionnel Maçon du bâti ancien

OBJECTIFS

Intervenir sur des chantiers de réhabilitation ou d'aménagement de bâtiments construits en pierre selon des techniques de mise en œuvre traditionnelles.

METIERS VISES

Les métiers visés sont ceux touchant à la rénovation du patrimoine ou de l'habitat, la réhabilitation et/ou l'aménagement de bâtiments construits selon les techniques de mise en œuvre traditionnelles.

COMPETENCES VISEES

Réaliser le gros œuvre en maçonnerie de pierres (murs et ouvrages annexes) et intervenir dans les travaux de restauration (renforcement, remplacement de pierres), d'aménagement (ouvertures, distribution) ainsi que sur les enduits traditionnels. Le maçon du bâti ancien peut être amené à réaliser des ouvrages en béton adaptés au type de chantier sur lequel il intervient.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation dure 7 mois dont 3 semaines en entreprise.

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 : Monter des maçonneries en moellons et en pierre de taille

Construction et reprise de murs en maçonneries de pierre ● Encadrements de baie en pierre de taille ● Montage et contrôle d'échafaudages ● Réalisation d'ouvertures dans des murs existants ● Taille et remplacement de pierres à l'identique ● Préservation de l'ouvrage et respect des règles de sécurité.

Module 2 : Réaliser des enduits au mortier de chaux et des badigeons

Identification de la nature des supports ● Installation des protections provisoires et gestion de l'approvisionnement ● Déjointoiement et rejointoiement entre moellons ● Réalisation d'enduits ● Préparation et coloration de mortier puis projection et finition.

Module 3 : Réaliser des dallages dans le bâti ancien

Préparation et réalisation du dallage selon le type de matériau ● Implantation des surfaces à traiter ● Pavage en pierre ou en terre cuite.

Module 4 : Réaliser des ouvrages simples en béton armé

Réalisation des coffrages en bois et mise en place ● Pose d'éléments de planchers poutrelles-hourdis et mise en place de l'étalement ● Ferrailage et mise en œuvre du béton ● Dépose de l'étalement et du coffrage.





témoignage

Fabrice F.

37 ans

stagiaire en cours de formation

« Une multitude de matériaux et de techniques à savoir manipuler »

Fabrice a un parcours riche constitué d'expériences variées. Après un CAP Coiffure, deux années dans le bâtiment, un travail dans l'humanitaire, dans le social et dans l'industrie automobile, il quitte la région parisienne et se fixe dans l'Orne où il achète une maison à restaurer. Sa vocation est née. Amoureux du patrimoine bâti, il espère devenir rapidement artisan et souhaite être à son compte à la sortie de la formation.

La découverte de ces anciens matériaux aux techniques spécifiques le ravit et Fabrice ne craint qu'une seule chose : manquer de temps pour découvrir et maîtriser l'ensemble des techniques de la maçonnerie traditionnelle et du bâti ancien. Le groupe de stagiaires et le formateur forment une bonne équipe où émulation et entraide sont de mise.



témoignage

Hervé VAQUEZ, responsable de formation

Jacques CHAN TSIN, formateur

« Les entreprises bas-normandes recherchent de plus en plus de maçons du bâti ancien »

Après une étude prospective et afin de diversifier l'offre de formation de l'AFPA, la formation « Maçon bâti ancien » a été mise en place pour répondre à un besoin qui n'était pas totalement couvert sur le territoire bas-normand. Elle apporte une réponse aux entreprises en permettant une professionnalisation des demandeurs d'emploi ou des salariés et répond à une demande concernant les emplois repérés dans la rénovation de l'habitat et du patrimoine bâti.

Jacques Chan Tsin, formateur, constate que le métier de maçon a considérablement évolué depuis quelques temps. On relève un engouement pour le bâti ancien au détriment des techniques classiques. Les entreprises, elles-mêmes, sont en demande de professionnels formés aux techniques anciennes telles que les enduits à la chaux, le torchis ou le badigeon. D'ailleurs, précise le formateur, les stagiaires travaillent principalement sur des matériaux utilisés dans la région pour répondre aux besoins des entreprises qui recrutent en Basse-Normandie. Très attendu, un nouveau module sera proposé lors de la prochaine session sur la maçonnerie de terre. Au terme de la dernière session de formation, précise Hervé Vaquez, 4 stagiaires sur 6 ont trouvé rapidement un emploi dans les 6 mois.

Les stagiaires sont particulièrement motivés et viennent d'univers très différents. Beaucoup proviennent de la maçonnerie traditionnelle pour parfaire leur formation, mais nombreux sont ceux qui sont issus d'une formation universitaire et s'intéressent à la préservation du patrimoine bâti et aux matériaux anciens. Cette hétérogénéité du public implique la mise en place de formations personnalisées et individualisées. Enfin, lors de la dernière entrée du mois de septembre 2010, le groupe de stagiaires se compose de 4 hommes et 2 femmes, constat inédit depuis la création de la formation, il y a 2 ans.

Conditions d'admission

Niveau VI
Fin de scolarité obligatoire,
Niveau V bis (CAP - BEP non validé).
Recrutement sur entretien et test.
Les pré-requis pour accéder à cette formation sont, en terme de culture générale, un niveau 5, avec un intérêt pour le patrimoine bâti et l'esthétisme des constructions.
Une bonne condition physique et une absence de vertige sont également requises.

Cette action est proposée aux demandeurs d'emploi via leurs structures d'accueil (Pôle emploi, PAIO, CAP Emploi, Missions locales).
Pour les publics salariés, se renseigner auprès de l'organisme de formation





Organisme Formateur :

AFPA Cherbourg
Rue Paul Nicolle
50100 CHERBOURG-OCTEVILLE
Tél. : 02 33 88 56 00
Courriel : benedict.e.morel@afpa.fr



Titre Professionnel Technicien de traitement des eaux

OBJECTIFS

Contribuer à l'exploitation technique d'un service de traitement des eaux à potabiliser, dépolluer, conditionner ou affiner afin de rendre l'eau conforme aux usages attendus (domestiques, industriels, agricoles) et aux exigences sanitaires et environnementales en vigueur.

METIERS VISES

Technicien territorial (traitement des eaux).
Technicien de station (traitement des eaux).
Technicien en analyse de pollution.
Technicien en environnement.

Le Technicien Traitement des eaux intervient sur les installations et appareils d'une unité de traitement d'eaux appartenant soit :

- à une collectivité territoriale.
 - à un établissement industriel ou agricole.
- Il peut également apporter son concours au sein de laboratoires d'hydrologie ou d'organismes tels que SATESE (service d'assistance technique pour l'épuration et le suivi des eaux) ou Agence de l'eau.

COMPETENCES VISEES

Assurer l'alimentation :

- d'un réseau d'adduction d'eau potable ;
- d'une unité de production de biens ou de services en fonction de leurs besoins spécifiques en eau.

Assurer l'épuration :

- des eaux (usées ou pluviales) collectées par les réseaux d'assainissement à usage public ;
- des eaux de rejets d'une unité de production de biens ou de services.

CONTENU DE LA FORMATION

3 modules

● Analyser les eaux à traiter (prélever des échantillons d'eau ou de boues en vue de les analyser ; réaliser les analyses des échantillons d'eaux ; définir les paramètres de conduite) ● Conduire différents procédés de traitement des eaux (piloter des installations de traitement des eaux ; établir le bilan d'une opération de traitement des eaux ; veiller à la coordination des tâches et à la communication au sein de l'équipe assurant le traitement des eaux ; rendre compte de la conduite des installations de traitement des eaux et de ses résultats) ● Contribuer à la maintenance des équipements et à la logistique des moyens nécessaires au traitement des eaux (assurer l'entretien courant des instruments de prélèvement et de mesure utilisés en analyse de l'eau ; intervenir en assistance dans les travaux d'entretien et de maintenance des équipements de traitement des eaux ; diagnostiquer un dysfonctionnement dans le process de traitement des eaux et proposer des mesures curatives et préventives ; veiller à l'approvisionnement des produits et matériels courants nécessaires au traitement des eaux).

ORGANISATION DE LA FORMATION

La durée de la formation est de 8 mois dont 5 semaines (200 heures) en entreprise.





témoignage

François M.

37 ans – stagiaire en 2009/2010

*«Ma motivation,
c'est la protection
de l'environnement »*

François a suivi la toute première session de formation « Technicien Traitement des eaux ». Conseillé par Cap Emploi, il intègre, loin de chez lui, cette formation dont il a déjà certaines bases et qui va lui permettre de renouer avec la fibre écologique qui ne l'a jamais quitté. Motivé, il trouve la formation particulièrement intéressante et a gardé des contacts avec son formateur.

Dans le cadre du parcours de formation, il a fait un stage dans une municipalité qui, rapidement, à sa sortie de formation l'a recruté en CDD dans un premier temps. Aujourd'hui, il est devenu fonctionnaire dans cette même municipalité et exerce son métier en tant que responsable du service de l'eau et de l'assainissement.



témoignage

Pascal MESNIL

chargé de direction, responsable de formation

*« Un domaine de plus en plus crucial
dans les années à venir »*

Cette formation a demandé à l'équipe éducative beaucoup d'énergie et un investissement important concernant sa mise en place. Aujourd'hui, elle permet de répondre à des besoins dans un domaine qui va être de plus en plus crucial dans les années à venir.

La formation élargit l'offre de services du centre de formation de Cherbourg en proposant une formation de niveau IV dans un secteur en développement : l'environnement.

Pascal Mesnil précise que cette formation répond à un besoin réel des industries du Cotentin et son implantation sur le Campus d'Equeurdreville facilite les échanges car les locaux sont parfaitement adaptés à un tel projet. Un partenariat avec le club « USIDO » regroupant plus de 20 entreprises faisant du traitement de l'eau, a débuté dans la phase projet de la formation et le partenariat avec la plateforme de formation AREVA permet d'imaginer des stages courts techniques qui vont pouvoir être développés pour répondre aux besoins des industries. A l'issue de la formation, le taux d'insertion en qualifiant est de 65 % (CDI, CDD de plus de 6 mois et contrats en alternance).

Conditions d'admission

Niveau V (BEP, CAP).
Recrutement sur test, entretien et CV.
Des connaissances en chimie et en physique (de niveau fin de 1ère) sont fortement recommandées (mais pas exigées) à l'entrée en formation.
Une mise à niveau peut être proposée par le biais du Programme de Formation Générale de la Région.

Cette action est proposée aux demandeurs d'emploi via leurs structures d'accueil (Pôle emploi, PAIO, CAP Emploi, Missions locales).
Pour les publics salariés, se renseigner auprès de l'organisme de formation





Organisme Formateur :

GRETA des Estuaires

LEP La Roquette

5 rue des Courtilles - BP 728

50200 Coutances

Tél : 02 33 07 40 51

Mail : greta.estuaires.batiment@ac-caen.fr



Perfectionnement en Eco-Construction

OBJECTIFS

Actualiser et développer des compétences générales durables de citoyen et de professionnel du bâtiment, acteur de son territoire, conscient des enjeux environnementaux.

Actualiser et développer des compétences professionnelles durables en éco-construction en vue d'une insertion professionnelle.

METIERS VISES

Maçon en écoconstruction et en rénovation.

Cette formation couplée avec un CAP maçon permet de valider un niveau V et un complément dans le domaine de l'eco-construction.

COMPETENCES VISEES

Connaître et mettre en œuvre des matériaux écologiques à faible empreinte (pierres locales, chaux, terre, paille).

Transmettre des techniques anciennes respectueuses de l'environnement (maçonnerie de pierre, enduits à la chaux, maçonnerie de terre, techniques anciennes plâtre).
Rénover dans le respect du patrimoine et des enjeux environnementaux (ex : rénover pour isoler).

ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation en alternance de 4 mois dont 11 semaines en centre de formation et 6 semaines en entreprise.

CONTENU DE LA FORMATION

Socle de compétences

Initiation à la taille de pierre ● Diagnostic technique d'une maçonnerie à l'ancienne ● Initiation au dessin d'observation lié au bâtiment ● Étude et reconstitution de mortiers dans une approche éco rénovation ● La maçonnerie de pierre dans une approche éco-rénovation ● Les enduits : présentation générale des enduits respectueux de l'environnement ● Découverte du petit patrimoine bâti ● Sensibilisation au Patrimoine Bâti dans une perspective de respect de l'environnement ● Étude chiffrée d'un chantier de restauration respectueux de l'environnement

Éco-construction

Les enduits à la chaux ● Les enduits terre ● La maçonnerie de terre ● Gérer écologiquement son chantier ● La question de l'humidité dans le bâtiment ● Développement durable - qualité environnementale ● Étude architecturale d'un bâti neuf dans le cadre de l'éco-construction (normes, DTU) ● Isolation : bilan thermique, choix des matériaux et pose ● Isolants naturels ● Les enduits isolants (chanvre, lin) ● Les enduits décoratifs à la chaux respectueux de l'environnement ● Construction paille ● Partenariat en éco-construction et connaissance des Éco matériaux ● Techniques de mise en œuvre et de restauration du plâtre





témoignage

Franck BOUVIER

Conseiller en Formation Continue
Chargé du Dispositif de Formation
du domaine bâtiment

« Une insertion satisfaisante »

Cette formation a pu accueillir sur 2009-2010 jusqu'à 63 stagiaires venant d'horizons et de régions divers (entreprises, associations, individuels, groupes).

L'expérience montre que l'insertion à l'issue de la formation est globalement satisfaisante puisque les compétences acquises répondent à une demande des entreprises qui sont de plus en plus sollicitées par les architectes ou maîtres d'œuvre sur la mise en œuvre de matériaux écologiques.

Cette formation présente plusieurs spécificités. Une partie des modules se déroulent sur des chantiers d'application réels – le GRETA bénéficie en effet de partenariats avec le Parc des Marais pour la thématique terre, enduits terre, enduits à la chaux d'une part et avec la Communauté de Communes de Cerisy la Salle pour la thématique pierre et enduits isolants. De plus, les stagiaires sont mis en contact avec un réseau d'entreprises pour la recherche du stage. Ils sont invités à l'évènement sur l'écoconstruction ECO Fab d'Ambly (14) afin de témoigner de leurs nouvelles expériences et d'enrichir leur réseau de professionnels dans le domaine de l'éco-construction.

La formation est construite autour de compétences de professionnels, de chargés de mission et de professeurs de l'éducation nationale, ce qui lui confère une diversité d'approches et une richesse de contenus.



témoignage

Marc A.

25 ans, stagiaire en 2010

« Ma motivation : retravailler des matériaux laissés à l'abandon »

Marc est enthousiaste quand il parle de sa formation. Il l'a suivie de mars 2010 à fin juin 2010. Il a réalisé trois stages, qui l'ont particulièrement intéressé en travaillant chez des particuliers.

Titulaire d'un diplôme de CAP Maçon depuis 2005, il a toujours travaillé comme maçon en intérim. Passionné par la rénovation, il a ensuite souhaité se spécialiser dans l'éco-construction. Dès février 2010, il était en recherche d'une formation. Il a pu intégrer le GRETA des Estuaires en mars 2010.

Sa motivation : retravailler des matériaux laissés à l'abandon (la terre, la chaux, le plâtre, les matériaux naturels, le chanvre). Il souhaite toujours être maçon mais dans la rénovation. Selon lui, ce secteur se développe surtout dans le sud de la France. Quelques entreprises commencent à voir le jour en Basse-Normandie.

Actuellement en recherche d'emploi, Marc ne souhaite pas pour autant déménager. Il est optimiste car ce secteur semble se développer très rapidement en région. Il a bon espoir de voir une entreprise de maçonnerie de rénovation s'ouvrir dans un périmètre proche de chez lui. De plus, les entreprises de ce secteur sont en continuelle recherche de personnels qualifiés.

Pour suivre cette formation, il conseille d'être titulaire d'un diplôme du bâtiment ou d'une expérience professionnelle.

La formation, très complète, lui a beaucoup plu. Les formateurs étaient tous très intéressants.

Conditions d'admission

La plupart des personnes intégrant cette formation disposent d'une expérience dans le domaine du bâtiment et/ou sont diplômées, de préférence, d'un premier niveau de formation (type CAP maçon).

Cette action est proposée aux demandeurs d'emploi via leurs structures d'accueil (Pôle emploi, PAIO, CAP Emploi, Missions Locales). Pour les publics salariés, se renseigner auprès de l'organisme de formation





Organisme Formateur :

Maison Familiale Rurale de Pointel
(MFR)

Le Château

61220 Pointel

Tel : 02.33.66.00.64

Mail : mfr.pointel@mfr.asso.fr



Préqualification métiers de la nature et de l'environnement

OBJECTIFS

Cette formation vise la poursuite vers une formation qualifiante ou l'insertion directe par l'emploi dans les domaines de la nature et de l'environnement. Elle s'articule autour de sept points-clé : l'ancrage sur le territoire, la logique de partenariat, la conduite participative, la responsabilité de chacun pour un développement durable, le respect de l'environnement, l'égalité des chances, l'évaluation pour une amélioration continue.

METIERS VISES

Métiers en lien avec l'environnement : horticulture, paysagiste, entretien des cours d'eau, entretien forestier, entretien des espaces ruraux, agriculture, gestion des espaces sensibles, aménagement et mobilier extérieur, agent de salubrité, gestion de l'eau et assainissement, énergies renouvelables.

COMPETENCES VISEES

Développer des compétences éco-citoyennes.
Reprendre confiance en soi et dans ses capacités, savoir faire confiance aux autres et notamment savoir créer des liens avec les autres acteurs de son territoire.
Etre autonome, faire évoluer son projet professionnel et préparer son insertion.
Savoir échanger et valider des savoir-faire.
Développer sa capacité d'innovation en lien avec la formation, l'organisme de formation et plus généralement le tissu socio-économique local.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Cette formation en alternance est de 24 semaines (soit 16 semaines en centre et 8 semaines en entreprise).

Chaque semaine comprend des temps de formation théorique, technique, des visites de sites et des chantiers pratiques.

CONTENU DE LA FORMATION

Découvrir des métiers en lien avec l'environnement ● Découvrir et comprendre le milieu social et professionnel de son territoire ainsi que les filières porteuses d'emploi ● Acquérir des compétences techniques liées à l'environnement et sa gestion ● Prendre conscience de l'environnement et des façons d'intervenir en prenant compte des aspects écologiques, sociaux et économiques. Initiation aux notions élémentaires d'hygiène et de sécurité ● Construire son portefeuille de compétences et améliorer ses techniques de recherche d'emploi ● Appréhender le milieu professionnel par la pratique et le stage (visites de terrain, chantiers, stages en entreprises) ● Résoudre des problèmes de la vie courante ou issus de la vie professionnelle (travail sur les savoirs de base, mathématiques appliquées...) ● S'exprimer et communiquer par oral ou par écrit dans des situations de la vie professionnelle (expression, recherche de documents, NTIC) ● Prendre en compte l'environnement social et culturel, de ses droits et de ses devoirs (économie sociale et familiale, éco-citoyenneté). Acquérir des notions de base de secourisme (AFPS) ● Travail sur sa mobilité (comprendre son territoire, repérage...) ● Acquérir des notions d'utilisation et de respect du matériel (machinisme, fonctionnement et entretien du matériel).





témoignage

Christine J.

51 ans – Stagiaire en 2008

« Des sorties sur le terrain diversifiées »

Christine a obtenu son baccalauréat à 18 ans. Elle a travaillé en tant que responsable du rayon « jeunesse » pendant 22 ans dans la grande distribution, à Cherbourg puis au Havre. Avec la fermeture du rayon, elle s'est retrouvée au chômage. Elle a alors suivi une formation dans le transport maritime international. Mais un an après, pour des raisons personnelles, elle a dû déménager dans l'Orne. N'ayant alors pu trouver de travail en lien avec sa nouvelle formation, elle a souhaité changer complètement de secteur. Pôle Emploi lui a proposé une formation dans l'écologie et l'environnement avec une insertion professionnelle presque assurée. L'environnement est un thème qui lui a toujours plu et Christine s'est décidée à suivre cette formation proposée à la MFR de Pointel. Elle a réalisé son stage au sein de la mairie de Putanges dans le secteur des espaces verts. Depuis deux ans, elle y est contractuelle. Si elle n'obtient pas un CDI, elle envisage de réaliser une formation courte, afin de devenir paysagiste.

La formation l'a fortement intéressée. Elle comprend des sorties extérieures très diversifiées et en lien avec toutes les thématiques abordées. Il est également proposé beaucoup de travaux pratiques.

La mixité du public est un atout majeur de la formation. La plupart des personnes ont connu une période de chômage longue et sont en situation d'échec. Pour Christine, cette formation permet de reprendre confiance en soi.

Elle aurait juste souhaité l'organisation d'une rencontre des « anciens » de la promotion, afin de pouvoir échanger sur leur devenir et les difficultés rencontrées.



témoignage

Jean-Jacques RETOUX - Noel CHRISTOPHE
Formateurs

« Une logique de partenariat au cœur de la démarche pédagogique »

Le secteur de l'environnement est devenu « porteur » en termes d'emploi. Les organismes de formation professionnelle ont dans ce cadre un double défi à relever : former les professionnels à de nouveaux métiers en pleine évolution, mais aussi éduquer à l'éco-citoyenneté.

La MFR de Pointel a l'habitude de travailler avec un public en recherche d'emploi, souhaitant s'investir dans une formation qualifiante, afin de trouver un emploi durable. Elle a voulu, dans le cadre de ce projet, élargir son champ d'activité à des actions tournées vers les métiers de l'environnement au sens large, incluant la gestion des espaces naturels et urbains, de l'eau, des déchets, la production agricole et l'aménagement du territoire. La formation repose sur une logique d'alternance, les stagiaires sont confrontés aux réalités du milieu local grâce aux stages en entreprises (exploitations agricoles, entreprises de travaux paysagers, exploitants forestiers...) ou en collectivités (Communauté d'Agglomération du Pays de Flers, Parc Normandie Maine...). Le contact « terrain » traverse également les périodes en centre, puisque les stagiaires réalisent des visites de sites et d'entreprises en lien avec les thèmes.

La logique de partenariat est au cœur de la démarche pédagogique de la MFR de Pointel.

Les partenaires (entreprises locales, collectivités territoriales, exploitations agricoles, associations, structures d'orientation...) sont impliqués à différents moments : accueil des bénéficiaires lors des stages et des visites d'études, conseil en orientation, réalisation de chantiers pédagogiques, participation à des actions caritatives de proximité...

Ce projet encourage l'engagement dans une démarche de formation d'hommes ou femmes de tous âges, habitant la région, sans qualification, durement touchés par l'absence d'emplois durables en milieu rural. Ayant des parcours très différents, ces personnes en reconversion proviennent des domaines de l'industrie, de l'artisanat, ou bien sont sorties du système scolaire sans qualification.

Conditions d'admission

Quelques pré-requis sont posés : absence de contre-indication au travail physique en plein air ; capacité à vivre en collectivité, le centre offrant la possibilité de vivre les sessions en interne ; acceptation de la mobilité à la fois pour se rendre en stage ou au centre de formation, mais aussi dans le but de participer à un stage délocalisé dans la Manche afin de découvrir le littoral et ses sites sensibles.

Cette action est proposée aux demandeurs d'emploi via leurs structures d'accueil (Pôle emploi, PAIO, CAP Emploi, Missions locales). Pour les publics salariés, se renseigner auprès de l'organisme de formation





Organisme Formateur :

AFFA d'Alençon
181 avenue du Général Leclerc
61000 Alençon
Tel : 02.33.31.62.00 ou
02.33.31.62.42
Mail : benedicte.morel@afpa.fr



Installateur de panneaux photovoltaïques

OBJECTIFS

Apprendre à produire de l'électricité renouvelable en transformant directement le rayonnement solaire.

METIERS VISES

Installateur de panneaux photovoltaïques
(spécialité apportée au métier d'électricien)

COMPETENCES VISEES

Produire de l'électricité renouvelable en transformant directement le rayonnement solaire grâce à des panneaux équipés de capteurs photovoltaïques sans bruit et sans pollution.

C'est une des techniques disponibles dans le cadre d'une conception écologique et intelligente du bâtiment. Etre sensibilisé au développement durable et à la démarche MDE (Maîtrise de la Demande d'Électricité).

La formation est validée par un test qui permet d'obtenir l'appellation QualiPV-Elec auprès de Qualit'Enr.

CONTENU DE LA FORMATION

Revoir les principes des installations électriques basse tension ● Connaître le marché et les principes du photovoltaïque ● Choisir les composants en fonction de l'ensoleillement ● Réaliser les schémas et dimensionner les raccordements ● Intégrer les règles de sécurité électriques (habilitation électrique BR) ● Respecter la prévention des risques liés aux travaux en hauteur et sur toiture (habilitation échafaudage) ● Poser et mettre en service des équipements photovoltaïques ● Les mettre en service ● Connaître les démarches administratives ● Conforter ses acquis par un stage en entreprise ● Passer la validation QualiPV Elec, indispensable pour obtenir l'habilitation du même nom

ORGANISATION DE LA FORMATION

La durée de la formation est de 9 semaines (7 en centre, 2 en entreprise)





témoignage

Franck D.

30 ans

« Du nucléaire au photovoltaïque »

Franck est électricien et a travaillé plusieurs années en intérim en particulier dans le milieu des centrales nucléaires. Souhaitant fortement « passer à autre chose », il a voulu orienter son projet professionnel vers les techniques de production d'énergies renouvelables. Ainsi, il a choisi le domaine du photovoltaïque s'articulant bien avec ses compétences et intégré en tant que demandeur d'emploi la formation proposée par l'AFPA, choisie pour son caractère innovant et sa proximité.

Cette session, organisée pour la première fois, lui a paru très opérationnelle du point de vue des compétences techniques apportées. Les aspects liés à la mise en pratique devraient selon lui être plus développés.

Il continue aujourd'hui ses missions d'intérim en tant qu'installateur de panneaux photovoltaïques dans une société de sous-traitance d'EDF-ENR, entreprise dans laquelle il avait effectué son stage pratique. Ce travail comprend également toute une partie « mise en service » (raccordement de l'installation au réseau) apportant une dimension « contact client » avec les particuliers qu'il apprécie.

Son projet serait d'évoluer sur un poste basé dans une entreprise de moindre taille, engagée écologiquement, dont l'activité serait plus diversifiée et qui regrouperait différents corps de métiers concernés par le développement durable dans le domaine de la construction.



témoignage

Cécile BLANCHARD

Manager de formation

« Une formation innovante pour une vraie montée en compétences »

Nous avons développé cette formation depuis 2 ans, à la demande de nos partenaires, Conseil régional, Pôle Emploi,... Il s'agissait de former des personnes spécialisées sur ces nouvelles techniques pour s'adapter à un contexte et un marché qui évoluent fortement, notamment avec la demande des particuliers pour ce type d'équipement « vert ». Ce projet a ensuite été conforté auprès de nos contacts artisans électriciens, mais aussi par différentes branches professionnelles. La formation a été conçue pour des personnes sorties du système scolaire ou formatif et qui souhaitent donner un nouvel essor à leur carrière. Nous ressentons un véritable engouement pour cette formation car elle est novatrice et dans « l'air du temps ».

Sur les 12 personnes du groupe 2010, 3 étaient des salariés en Convention de Reclassement Personnalisé. Nous enregistrons également des demandes dans le cadre de Congé Individuel de Formation, couplés souvent à des formations en électricité (EE ou TEE). Pour ceux qui souhaitent décrocher un emploi, l'objectif est de donner de la valeur ajoutée à leur CV en y incluant la spécificité photovoltaïque. Pour ceux qui envisagent de s'installer à leur compte, l'objectif est plutôt d'élargir leur gamme de services. Afin de rendre les stagiaires pleinement opérationnels « en sécurité », une préparation aux habilitations « échafaudages » et « électrique BR (Chargé d'intervention) » est intégrée à la formation.

Par ailleurs, la dimension « développement durable » est présente sur tout le parcours avec à la fois une sensibilisation globale à l'éco-citoyenneté mais aussi aux changements de pratiques liés à l'utilisation des éco-énergies, dans la conception d'une maison par exemple.

Concernant les débouchés, nous manquons de recul car à ce jour, nous avons seulement formé deux groupes dont le dernier est sorti fin juillet 2010. L'enquête de devenir est en cours.

Cette formation propose en 9 semaines une vraie montée en compétences avec toutes les bases nécessaires pour bien appréhender et conduire un chantier électrique photovoltaïque. La dimension conseil est importante (implantation, dimensionnement, dispositifs financiers). Le plateau technique permet la mise en pratique, ce point étant également conforté par un stage en entreprise de deux semaines.

Conditions d'admission

Etre titulaire d'un diplôme ou titre professionnel dans le domaine de l'électricité (CAP / BEP Electricien ou CCP1 de la formation électricien d'équipement ou équivalent) avec une pratique significative dans ce domaine. Si ce n'est pas le cas, une évaluation des acquis des candidats est réalisée avant l'entrée en formation.

Cette action est proposée aux demandeurs d'emploi via leurs structures d'accueil (Pôle emploi, PAIO, CAP Emploi, Missions locales). Pour les publics salariés, se renseigner auprès de l'organisme de formation





Organisme Formateur :

CFPPA

Route d'Essay

61500 SEES

Tél. : 02 33 28 71 59

Courriel : cfppa.sees@educagri.fr



BTSA Gestion et Protection de la nature spécialité animation nature

OBJECTIFS

Acquérir les compétences professionnelles à la conduite de projet d'éducation à l'environnement et au développement durable et renforcer ses connaissances en écologie, en comptabilité-gestion et en techniques de communication et d'animation.

METIERS VISES

Principalement, animateur nature dans des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE), des Parcs naturels, des écomusées ou des réserves ; mais également au sein des Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) ou dans les Offices de tourisme. Leur rôle consiste à concevoir des outils et des animations pédagogiques ainsi que des outils de communication.

COMPETENCES VISEES

Connaissance des métiers de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Montage et conduite de projets : conception et mise en œuvre de projets de gestion environnementale et d'éducation à l'environnement.

Techniques d'animation et de médiation. Connaissance des publics, des partenaires et du réseau.

CONTENU DE LA FORMATION

Ecologie des systèmes et écosystème ● Méthodes et outils ● Gestion activité et travaux sur projets encadrés ● Stage en milieu professionnel ● Politiques environnementales et module d'Initiative Locale : projet communication.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Elle se déroule sur 1 an dont 11 semaines de stage (8 semaines de stage professionnel et 3 semaines de stage « classe entière » en établissement scolaire).





témoignage

Régis MONCOQ
responsable pédagogique,
coordonnateur de la formation

*« Une formation
professionnalisante »*

Cette formation permet à des personnes en recherche de qualification et d'insertion professionnelle d'approfondir leurs connaissances en éducation à l'environnement et en animation, d'obtenir ainsi cette double compétence. Celle-ci, très recherchée par les professionnels, permet de s'insérer plus facilement dans la vie active.

En outre, l'équipe pédagogique est forte d'une expérience de 10 ans dans ces thématiques et a tissé, au fil des années, un réseau très riche d'organismes partenaires.

La formation s'appuie sur un travail de terrain important. Elle mise énormément sur les stages en milieu professionnel et sur les stages « classes entières » qui permettent aux apprenants de découvrir les différents milieux (zones agricoles, humides, forestières, littorales et urbaines).

Les stagiaires sont également amenés à travailler sur des projets d'animation « classes vertes » en binôme avec un professeur des écoles. Ce sont des projets d'envergure, conventionnés avec l'Education nationale, qui nécessitent un investissement important.

Les stagiaires de la formation continue (4 places intégrées à la formation initiale), demandeurs d'emploi, ont des profils multiples et viennent d'horizons très différents. La mixité des publics de la formation initiale et continue constitue une richesse bénéfique pour le groupe. Pour cette deuxième session, le CFPPA de Sées a recueilli 25 demandes pour 4 places offertes en formation continue.

Au terme de la première session, les stagiaires ont un ressenti très positif même si la formation est très dense et d'un niveau d'investissement élevé.



témoignage

Camille M.
24 ans – stagiaire en 2009/2010

« Une formation complète et diversifiée »

Camille, particulièrement attirée par les métiers de l'environnement et du développement durable, voulait entreprendre une reconversion et débiter une nouvelle formation.

Souhaitant travailler en contact du public, elle a choisi celle-ci qui offre une double orientation Gestion et protection de la nature et Animation. Elle a acquis ainsi les bases qui lui manquaient dans ces deux domaines.

La formation est dense mais elle est surtout très riche et correspond exactement à ce que Camille recherchait : un contenu théorique complet et des stages sur le terrain nombreux et riches en rencontres et en échanges.

Les formateurs de cette formation sont exceptionnels, indique Camille, et très ouverts, ils permettent aux stagiaires de s'exprimer librement, de confronter leurs points de vue et surtout de se construire un projet professionnel solide tout en précisant que dans ce domaine, chacun doit se créer son propre poste.

Camille a plusieurs projets professionnels en tête. Actuellement, salariée dans un restaurant, elle ambitionne de trouver une articulation entre cuisine et environnement en sensibilisant les clients aux bienfaits de la nature. Une autre piste l'amène à réfléchir à la création d'un jardin pour enfants dans un centre socioculturel d'Alençon. Pour Camille, cette formation a correspondu exactement à ce qu'elle recherchait. Elle demande beaucoup de travail mais quand on est motivé, l'effort paraît facile à produire.

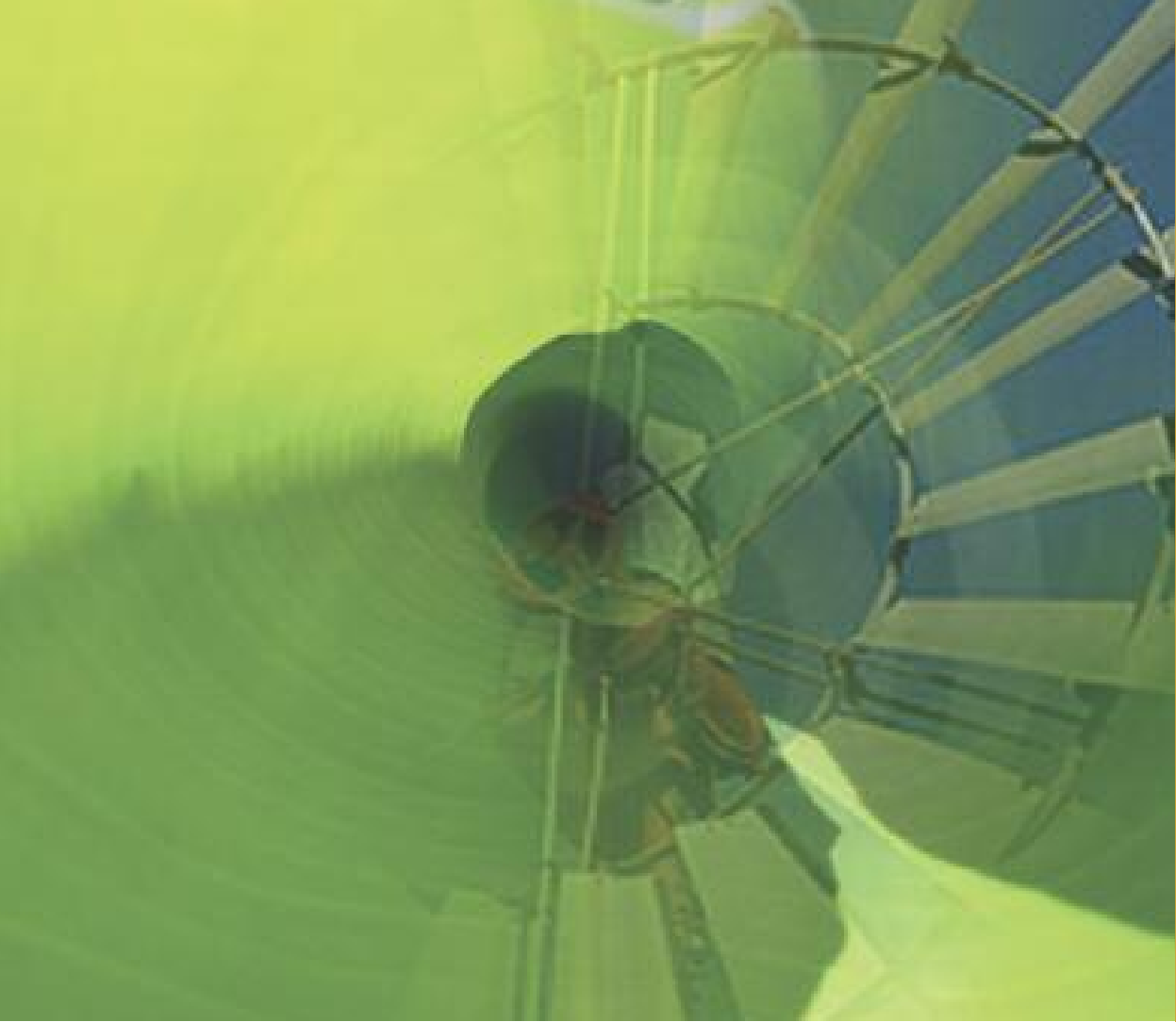
Conditions d'admission

Niveau III (Bac +2)
pour les personnes en
formation continue.
Demandeurs d'emploi,
de préférence avec une
sensibilité naturaliste.

Recrutement
sur dossier et
sur entretien.

Cette action est proposée aux demandeurs d'emploi via leurs structures d'accueil (Pôle emploi, PAIO, CAP Emploi, Missions locales). Pour les publics salariés, se renseigner auprès de l'organisme de formation





Liens *utiles*

Région Basse-Normandie

- « Objectif Croissance Verte » : les nouvelles mesures en faveur d'un développement économique durable : <http://www.cr-basse-normandie.fr>, onglet « Bâtir une Eco-Région », rubrique « Agenda 21 »
- Eco-citoyenneté : une formation professionnelle « éco-citoyenne »
<http://www.cr-basse-normandie.fr>, onglet « Apprendre & se former », rubrique « Se qualifier »

ERREFOM

- Dossier « Eco-citoyenneté en formation professionnelle »
<http://www.errefom.info>, onglet « Centre de Ressources », rubrique « Dossiers thématiques »
- Dossier « Sensibiliser à la biodiversité dans les formations professionnelles »
<http://www.errefom.info>, onglet « Centre de Ressources », rubrique « Dossiers thématiques »
- Trouver ma formation : retrouver d'autres formations au développement durable en Basse-Normandie
<http://www.trouvermaformation.fr>

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer

- Toute l'actualité sur le développement durable produite par le Ministère
<http://www.developpement-durable.gouv.fr>
- Dossier « Les métiers de la croissance verte » :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr>, onglet « Développement durable », rubrique « Les dossiers transversaux »



- Plan national de mobilisation des filières et des territoires pour les emplois et les métiers dans une croissance verte : le plan se focalise sur les 11 filières les plus concernées par les créations ou les transformations d'emplois.
http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/observatoire_presentation-2.pdf

Réseaux TEE (Territoires Environnement Emplois)

Les réseaux Tee, initiés en 2000 par les Ministères en charge de l'environnement et du travail, ont pour objectifs d'accompagner et de favoriser les mutations environnementales en lien avec la réalité des territoires.

- Zoom Croissance verte et emploi
<http://www.reseau-tee.net>



Bloc *notes*



Catalogue des formations liées aux compétences vertes

en Basse-Normandie

Formations à destination des demandeurs d'emploi
financées par la Région Basse-Normandie



L'ERREFOM est
une association
financée dans
le cadre du contrat
de projet Etat/Région